

Bulletin municipal DOMPIERRE-LES-EGLISES

2022



**Le nouveau commerce multiservices
Les Saveurs de Dompierre**



Mot du Maire

Chers Dompierrois,

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Finie la pandémie, fini le port du masque, fini le confinement si pénible. La vie reprend mais difficilement et pourtant 2022 est l'année de la reconstruction de notre futur lieu de vie. Ce lieu qu'on a souhaité, qu'on a voulu, qu'on a décidé de faire pour la renaissance de notre beau village. Beaucoup restaient sceptiques, d'autres critiquaient et une équipe travaillait à ce que ce soit une réussite. On savait bien que ce n'était pas gagné d'avance... Et comme pour tous les grands travaux, cela devait être prêt pour la fin 2022 et RIEN n'était fini. Certains rigolaient, d'autres faisaient en sorte que les choses avancent. Au moment où j'écris, je peux dire que les ingrédients sont là pour que ce projet se transforme en réussite. La maison Serier rénovée se révèle être un lieu rêvé pour le village.

Monsieur et Madame Crosnier sont là pour faire de cet outil mis à leur disposition un lieu où renaîtra l'ambiance amicale dont le village a besoin.

L'agence postale est devenue un relais postal, en plein cœur du village et ouvert tous les jours presque matin et soir et offre autant voire plus de prestations que l'agence avec un dépôt colis, un accès wifi et une offre de conseil. Un petit dépôt d'épicerie, de pain, permet de subvenir au plus urgent. Des salles de jeux se remplissent où beaucoup passent de bons moments.

Veillez tous à ce que cela perdure et donne à nouveau à notre village la gaieté, la joie, le bonheur d'être ensemble.

L'affaire est entre nos mains, c'est à nous tous de la faire réussir !

Le Maire, Philippe Guibert

Ça s'est passé chez nous !

Recensement de la population :

Le recensement 2023 s'est déroulé du 19 janvier au 18 février, avec l'agent recenseur Valérie Bazin, que vous connaissez bien désormais puisqu'elle effectuait cette année son deuxième recensement. **Merci à vous d'avoir été réactifs et coopératifs afin que l'opération se réalise dans de bonnes conditions.** Nous vous communiquerons les résultats officiels dès leur parution.



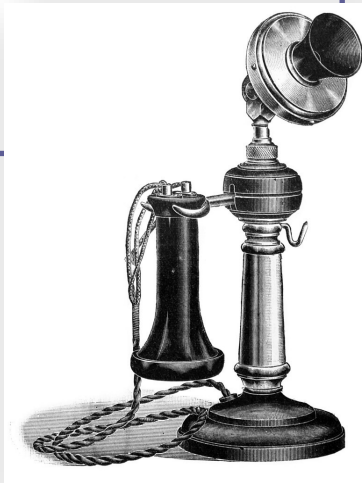
Médaille d'honneur régionale, départementale, communale échelon argent :

Recruté en tant qu'agent d'entretien auxiliaire à temps complet le 10 janvier 2002 et titularisé le 01 novembre 2003 en qualité de conducteur spécialisé de 1er niveau, **Vincent Brulat** a gravi les échelons et occupe désormais un poste d'agent technique territorial. Depuis le 1er mai 2013, il a obtenu le grade d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe.

Pour ces 20 années passées au service de la commune, Vincent s'est donc vu remettre la **médaille d'honneur** des mains du 2^{ème} adjoint au Maire, Vincent Thibaud. Félicitations à lui !

Fibre :

Des travaux pour équiper les dompierois en **réseau très haut débit** ont été réalisés ces derniers mois. Les personnes éligibles à cette technologie pourront s'abonner auprès de l'opérateur de leur choix s'ils le souhaitent. Il n'y a *a priori* aucune obligation d'y adhérer avant 2025, qui devrait être la fin de la téléphonie classique.



Eclairage public :

Depuis le 17 octobre 2022, vous l'avez sans doute remarqué, **les lampadaires du bourg et des villages sont désormais éteints de 23h à 6h du matin.** Ainsi nous faisons des économies d'énergie en cette période de flambée des prix.



Les saveurs de Dompierre

Extrait d'une interview réalisée aux Saveurs de Dompierre le 10 février 2022 après une semaine d'ouverture du commerce.



Alexandra : Nous sommes dans le restaurant des Saveurs de Dompierre, avec Stéphanie et Yann.

Voulez-vous bien vous présenter ? Stéphanie, tu veux bien commencer ?

Stéphanie : J'ai 43 ans. Avant j'étais formatrice. On arrive de la région lyonnaise et on est ravis de s'installer à Dompierre.

Yann : 42 ans, cuisinier

depuis 1996. Trajet de cuisine depuis un arrêt de scolarité assez médiocre (rires). C'est ça qui m'a un peu remis sur les rails et du coup, je n'ai pas lâché depuis. Un métier qui me passionne avec lequel j'aime bien satisfaire tout le monde par le ventre.

Alexandra : quelles sont vos impressions après cette semaine d'ouverture ?

Yann : Bonne semaine, bien dense et bien chargée avec un super accueil et de bons retours dans l'ensemble sur ce qu'on propose.

Stéphanie : Oui, une semaine où on a eu pas mal de monde, que ce soit au restaurant ou à l'épicerie, au bar. On est ravis d'avoir pu échanger avec plein de personnes.

Alexandra : Vous attendiez-vous à ces débuts ? des surprises ou déceptions, ou des choses qui ont pu vous épater ?

Yann : Non, car je ne me suis pas franchement fait de films. On s'attendait à un effet de curiosité, qui s'estompe après et qu'on trouve une stabilité mais je ne m'étais fixé aucun nombre ni objectif à proprement parler. Que le monde entre et qu'on fasse connaissance, c'était ça l'important.

Stéphanie : Et tout ça, ça fait plein de nouveautés pour nous. On a appris plein de choses (rires) : la Poste, la bibliothèque...

Alexandra : Y-a-t-il des gens qui ont osé vous donner de petits conseils ? Des critiques positives et constructives ?

Stéphanie : Oui, et les conseils et les critiques constructives, on les prendra toujours avec plaisir. Il ne faut pas hésiter.

Yann : Oui, ça permet d'avancer, de rectifier car c'est un établissement qu'on ouvre pour tout le monde. Donc, si on ne nous donne pas d'avis, les gens risquent de se sentir mis à

l'écart. Donc, ne pas hésiter, ça nous permet de nous adapter et de faire évoluer le resto afin que tout le monde soit content.

A : Ces horaires seront-ils les mêmes été comme hiver ?

Y : Nous serons ouverts plus tard l'été. C'est encore à l'étude mais sans doute à partir de mai ou juin. Il y aura aussi une offre de restauration le soir que nous ne proposons pas pour l'instant l'hiver, sauf le vendredi et le samedi soir où nous sommes déjà ouverts.

A : quel style de cuisine nous proposes-tu Yann ?

Y : Traditionnel français et toujours un peu d'inspiration « cuisine du monde » et aussi avec une petite carte lyonnaise car on est originaires de Lyon. J'aime beaucoup la cuisine asiatique et aussi tout ce qui se rapporte à l'Amérique du sud, les épices... D'abord par touches, pour faire découvrir, avec des animations et des repas à thème. Et après le reste du temps, du traditionnel.

A : quel est ton plat de prédilection ?

Y : Celui que j'adore faire, en ce moment, c'est le steak au poivre. Je fais tellement de plats que quand il faut en sortir un, c'est celui qui me vient.

A : Je m'attendais à avoir une réponse un peu plus exotique, parce que j'ai lu sur le menu de cette semaine : poivre « timut » je crois. Mais qu'est ce que c'est ?

Y : c'est plus une baie qu'un poivre en fait, avec un goût d'agrumes.

A : D'où ce choix de l'avoir proposé avec un dessert donc... J'ai vu ça dans le menu de la St-Valentin.

On est donc sur une cuisine un peu raffinée, non ?

Y : Oui, la Saint Valentin est l'occasion. Il faut flatter les amoureux. Après, je ferai des menus recherchés qui seront en corrélation avec le prix. Si des gens me disent qu'ils ont un bon panier pour se faire plaisir, je ferai les menus en conséquence. Le but du jeu est de rester accessible, je ne peux pas mettre des menus à 30 € si personne ne peut se les offrir, d'où l'importance de nous faire des retours d'impressions.



A : Sur cette semaine, quel est le plat qui a le mieux fonctionné à votre avis ?

V : Celui qui a le mieux fonctionné, c'est le bourguignon.

A : Ah oui ! Monsieur Guibert nous en a parlé. Il est revenu en mairie en nous disant qu'il avait mangé un très bon bourguignon !

V : ... avec la viande du Gaec de Champagnat. Félicitations à Jordan ! Il bosse super bien !



A : Est-ce que vous avez d'autres projets que d'ouvrir ce restaurant ? Des projets à courts termes, dans les semaines, les mois à venir ?

S : Mettre en place des animations. Quelques animations sont déjà prévues pour le mois de février mais autour de la restauration, St Valentin, soirée mexicaine, menu « grenouilles » et pour le mois de mars, des animations pour tout le monde et tous les âges. On va essayer d'en faire en journée et en soirée. On est en cours de prise de contact pour pouvoir organiser tout ça.

V : On essaie de prendre les choses par étape. Ce n'est pas qu'on ne veut pas voir trop grand mais il faut déjà que les gens viennent, qu'ils se sentent bien, qu'ils nous fassent part de ce qui leur ferait plaisir, qu'on crée des animations autour de ça et après, ça se fera naturellement.

S : A court terme, on a encore des petits aménagements à faire.

A : La mezzanine par exemple, vous avez une petite idée de ce que vous souhaitez y faire ?

S : Oui, on a une idée très précise ! C'est un espace qu'on va exploiter et mettre à disposition. C'est un espace dans lequel on pourra trouver des livres, des jeux de société, qu'on pourra utiliser sur place. Ça va aussi être un espace modulable où on peut organiser des réunions de travail, un endroit où les personnes pourraient travailler. On a déjà eu plusieurs demandes à ce sujet.

A : Des gens qui souhaiteraient travailler en dehors de leur domicile en télétravail, par exemple ?

S : Des personnes qui cherchent un espace suffisamment grand pour y faire des réunions, des formations. Et dans l'espace entre le restaurant et la bibliothèque, on devrait voir arriver un billard américain.

A : Je souhaiterais maintenant parler de « l'opération 1000cafés » qui vous a permis de mener votre projet à bien. Que pensez-vous de ce programme et comment vous avez

vécu l'expérience ?

S : Pour nous, c'est une expérience hyper positive parce qu'on connaissait déjà la région aux alentours de Dompierre depuis plusieurs années. On cherchait donc un moyen de venir s'installer ici mais on ne savait pas trop comment. Quand on a vu l'offre du projet de Dompierre et grâce au projet de « 1000 cafés », ça nous a permis de profiter de cette opportunité et on a la chance d'être super bien accompagnés par Camille (Sebaux - 1000 cafés). On a vraiment un accompagnement très régulier, un échange téléphonique ou « visio » par semaine. On a aussi bénéficié d'une formation avant d'arriver, organisée par 1000 cafés sur tous les aspects de gestion, comptabilité, hygiène, restauration... Tout ce qui est nécessaire.

A : ... et qui peut rebuter quand on souhaite s'installer. Même si on a du talent, toute cette paperasse peut représenter un frein.

S : Le projet de 1000 cafés de redynamiser les villages qui n'ont plus de commerces, c'est quelque chose qui nous parlait énormément. D'avoir un lieu de partage, ça me fait chaud au cœur. De voir des gens qui se rencontrent « ha ... ça fait longtemps qu'on s'est pas vus... » et puis ça discute et ça boit un café.

A : Ça recrée du lien.

V : C'est pour ça qu'on l'a fait.

S : Et le lieu s'y prête bien. Il est magnifique.

A : Si vous rencontrez un couple de jeunes vous disant qu'ils ont été approchés par 1000 cafés pour s'installer, leur conseillerez-vous de s'installer ?

S : A 100 % ! Parce que l'accompagnement de 1000 cafés est très bien. Le système aussi est plutôt confortable.

A : C'est un accompagnement rassurant.

V : Un accompagnement rassurant qui se fait sur le long terme. On est pas juste lâchés à la tête d'un établissement. « 1000 cafés » évoluent continuellement, car au départ on ne devait avoir qu'une personne qui nous suivrait jusqu'à l'ouverture et ensuite une autre pour le reste. Et maintenant, ils font en sorte que ce soit la même personne du début à la fin.



Vous pouvez entendre l'intégralité de l'interview enregistrée en flashant ce QR code



Les services des saveurs de Dompierre :


En plus de l'**offre de restauration**, le commerce multiservices est doté :

- ⇒ **D'un relais postal** ouvert tous les jours du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h30 - samedi 8h30 à 11h30. Vous pouvez envoyer ou recevoir des colis, retirer de l'argent ou gérer vos comptes La Poste. Une boîte aux lettres flambant neuve est à votre disposition pour l'envoi de vos courriers sur le parking du commerce
- ⇒ **D'un point lecture** ouvert le mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30. Ce lieu, plus adapté et convivial, propose le prêt de livres et de supports multimédias (sur commande pour ces derniers).
- ⇒ **D'une épicerie** avec des produits de premières nécessités et locaux.



Commémoration du 11 novembre :

Cérémonie du 104^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 .

Cette journée est celle de la commémoration nationale de la Victoire et de la Paix et de l'hommage à tous les "Morts pour la France". 



Travaux et acquisitions diverses

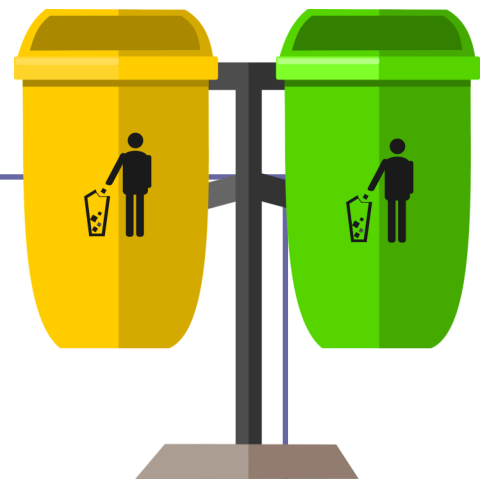
Matériel; divers :

- **Wifi commerce multiservices et maison des Jonchères** : le local du camping et le commerce sont équipés d'une connexion wifi afin de permettre un accès internet pour tous. Une tranchée a été faite au camping pour permettre le passage des câbles en souterrain. Les travaux de terrassement fibre ont été réalisés par SAS Bonneau TP d'un montant de 6 588 € TTC et le branchement WIFI pour un montant de 1 149,04 € TTC par l'entreprise 2iSR.

- **Remplacement panneaux** : Les panneaux de village ainsi que ceux de l'entrée de bourg qui le nécessitaient ont tous été changés. Achetés à l'entreprise MOS, le coût s'élève à 3 145,32 € TTC.



- **Épareuse Mc Connel** : Vincent et Jean-Luc sont ravis de travailler avec leur nouvelle épareuse qui a été acquise auprès des établissements Limagri-Moreau pour un montant de 36 499.99 € TTC. L'ancienne épareuse a été reprise à hauteur de 15 000 € TTC.



Dépôt sauvage :

Nous constatons de plus en plus de **dépôts sauvages d'ordures**. Les éco points ne se substituent pas aux services de la déchèterie. Merci de n'y déposer que les déchets recyclables, dans les containers appropriés. Le respect de ces lieux et de la nature est l'affaire de tous.

Les horaires et coordonnées de la déchèterie sont en page 36.

Cette année encore, nous avons réalisé des travaux sur les routes de notre commune. Via la com-com, sur la route communale de **Cros N°1 de la RD61 jusqu'à l'entrée du village de Cros**, l'assainissement pluvial, le calage d'accotement et le reprofilage d'enrobé à froid ont été réalisés.

Sur la route communale du **Couret N°31** (de la RD45 jusqu'au carrefour du Moulin Breton), le calage d'accotement et le reprofilage en enrobé à froid ont été réalisés.
Ces deux routes seront goudronnées en 2023.

Sur la voie communale des **Ecures N°36** (entre la RD 45 et le village des Ecures) l'aqueduc dont les deux extrémités étaient effondrées a été entièrement refait.

Suite à son effondrement, il a été nécessaire de reconstruire entièrement **l'aqueduc sur la route de Treiffeix**.

Le garde-corps au pont de la Grange n'était plus aux normes sécuritaires. La com-com l'a remplacé intégralement.

La commune a pris à sa charge le dérasement **d'accotement pour le village du château de Dompierre**.

Et comme tous les ans, Vincent et Jean-Luc interviennent sur les routes ou chemins communaux pour boucher les nids-de-poule (100t de 031.5 par an). Et bien évidemment, ils débroussaillent les voies communautaires (62 km) et les chemins communaux (60 km).

Le broyeur d'accotement est passé sur la totalité des routes communales et chemins (122 km, 2 fois, ou plus si nécessaire, par an).

Je rappelle que la commune prend à sa charge environ 2 journées d'élagage des routes, principalement sur celles où les travaux de réfection sont effectués.

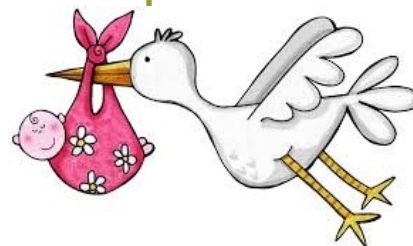
Chaque année, nous essayons de hiérarchiser les routes les plus nécessiteuses par l'intermédiaire de la com-com. Malheureusement, nous ne pouvons pas intervenir partout à la fois, faute de moyens financiers (les coûts ne cessent d'augmenter) mais vous pouvez compter sur nous pour entretenir au mieux notre réseau routier.

Michel Rousseau, 1er adjoint

Etat-civil 2022

Naiissances :

- **Janaé, Louisa Wuarnier Duroyaume**, née le 25 octobre 2022, 17 Le Maubert
- **Thaïs, Myriam, Denise et Maëlys, Véronique, Jacqueline Gausson**, nées le 20 novembre 2022, 3 Lavalette-Montavie.
- **Agathe, Pauline, Louise Thibaud** née le 03 décembre 2022



**Toutes nos félicitations aux heureux parents
et bienvenue aux bambins !!**

Mariage :



Un mariage a été célébré à la mairie cette année. Les époux ne souhaitant pas apparaître dans ce bulletin municipal, nous leur souhaitons néanmoins **tous nos vœux de bonheur !**

Décès :

- **Marie-Jeanne, Emilienne Menu** (née Delauney) décédée le 08 février 2022, 8 Treifeix.
- **Pierre, Maurice Geneteix** décédé le 09 février 2022, 9 le Maubert.
- **Marie-Louise Lavergne** (née Pagnat) décédée le 30 mars 2022, 8 rue du Gîte.
- **Guy, Roger Jammot** décédé le 17 avril 2022, 3 les Faïtes.
- **Yves Le Tallec** décédé le 27 octobre 2022, 11 route de Magnac-Laval.
- **Bernadette, Georgette Monneron** (née Brochet) décédée le 17 décembre 2022, 21 le Maubert.



Nos condoléances renouvelées aux familles

Notre école élémentaire

L'école de Dompierre compte cette année 15 élèves : 4 élèves de Cours Préparatoire (CP), 7 élèves de Cours Élémentaire 1ère année (CE1) et 4 élèves de Cours Élémentaire 2ème année (CE2), puisque l'école accueille uniquement le cycle 2.

L'apprentissage de la lecture étant l'un des enjeux fondamentaux du cycle 2, et la lecture ayant à nouveau été déclarée grande cause nationale cette année 2023 par le Ministre de l'Éducation Nationale, nous travaillons beaucoup autour du livre et des écrits littéraires : c'est dans ce cadre que nous nous rendons tous les mardis au nouveau point lecture de la commune pour y emprunter des livres. Tout comme l'année passée nous participons au prix *Je lis, j'écris* qui récompense un auteur de littérature de jeunesse. Un intervenant vient en classe une fois par période lire aux élèves l'un des livres en lice pour le prix, puis lors de la dernière séance un vote est organisé et les élèves élisent le livre qu'ils ont préféré. Cette année le vote aura lieu à la mairie. Une bonne façon d'apprendre un geste citoyen !

D'un point de vue plus sportif nous allions à la piscine de La Souterraine tous les lundis après-midis des mois de février et mars : les élèves s'y plaisent beaucoup et participent avec entrain à toutes les activités proposées. Tous ont énormément progressé au cours de ce cycle natation, ce qui nous a permis de le terminer par un parcours sportif dans le grand bassin.

Ce bulletin municipal est également l'occasion pour moi de remercier très chaleureusement la municipalité pour sa confiance, son implication et son dévouement sans faille pour l'école.



Quelques photos de notre grand voyage à l'île de Ré en fin d'année scolaire dernière.



Des élèves au travail, bien studieux et concentrés !

Claire Viard, la maîtresse

Vote des subventions aux associations pour 2022

Comité des Fêtes	400 €
Société de chasse de Dompierre (A.C.C.A)	400 €
Amicale « Sourire d'automne »	400 €
Association Kloreauvil	400 €
Catherine's Corner Club Association	400 €
Coopérative scolaire	640 €
Comité de la Croix Rouge de Magnac-Laval	80 €
Resto du Cœur	50 €
Fédération des Déportés de Limoges	50 €
F.N.A.C.A	80 €
A.A.P.P.M.A (pêche)	50 €
Prévention Routière	100 €
Amicale des sapeurs pompiers de Magnac-Laval	200 €
Comité des foires et Concours de Magnac-Laval	150 €
Association des parents d'élèves de St Léger / Dompierre les Eglises	150 €
Association JMF de Saint-Sulpice-les-Feuilles	100 €
Total	3 650 €

Il est précisé qu'une subvention peut être accordée à toute association qui en fait la demande accompagnée de ses derniers états financiers.

Vote des taux d'imposition 2022

Monsieur le maire présente au conseil municipal les éléments notifiés par le service de Fiscalité Directe Locale, indiquant qu'à partir de cette année le taux de référence de taxe foncière sur les propriétés bâties 2021 correspond à la somme du taux 2020 de la commune (13.62%) et du taux départemental (18.96%).

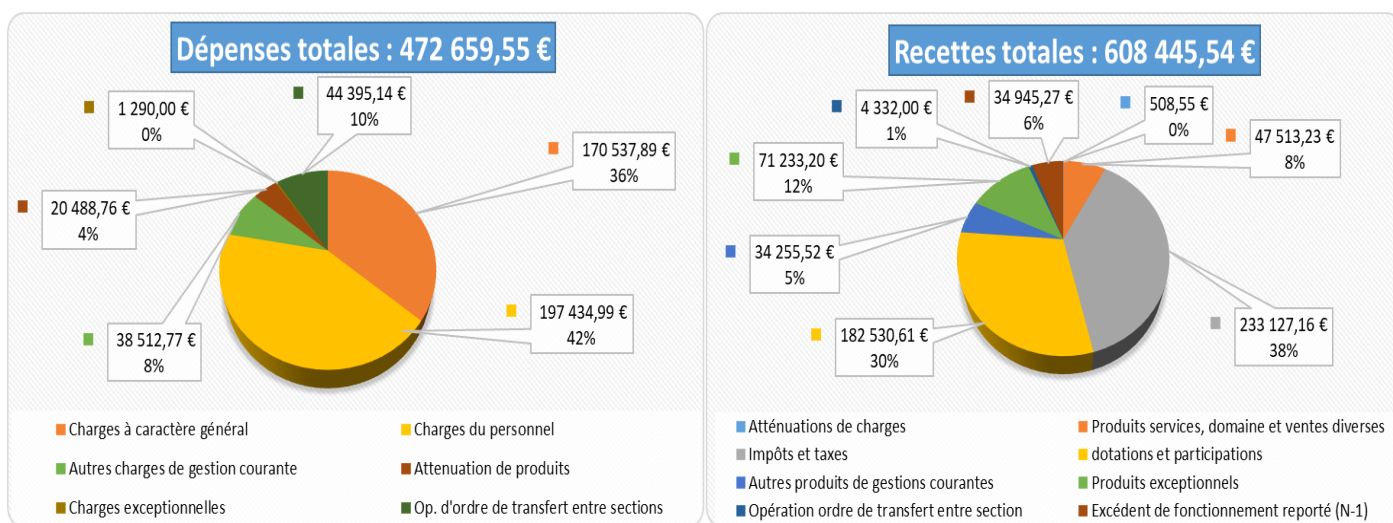
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 10 voix POUR, vote les taux ci-dessous :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : **32.58 %**
(taux communal 13.62 % + taux départemental 19.96 %)
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : **39,39 %**

Vote du compte administratif « commune » 2021

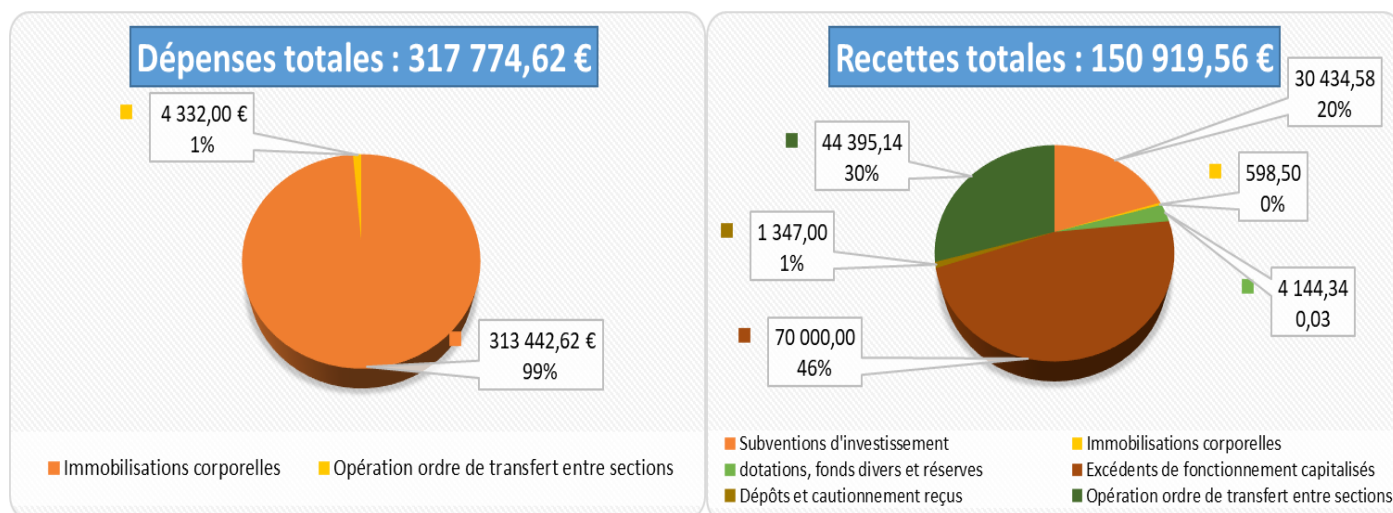
Le compte administratif 2021, présenté par Michel Rousseau, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Section d'exploitation



Excédent de fonctionnement : 135 785.99 €

Section d'investissement

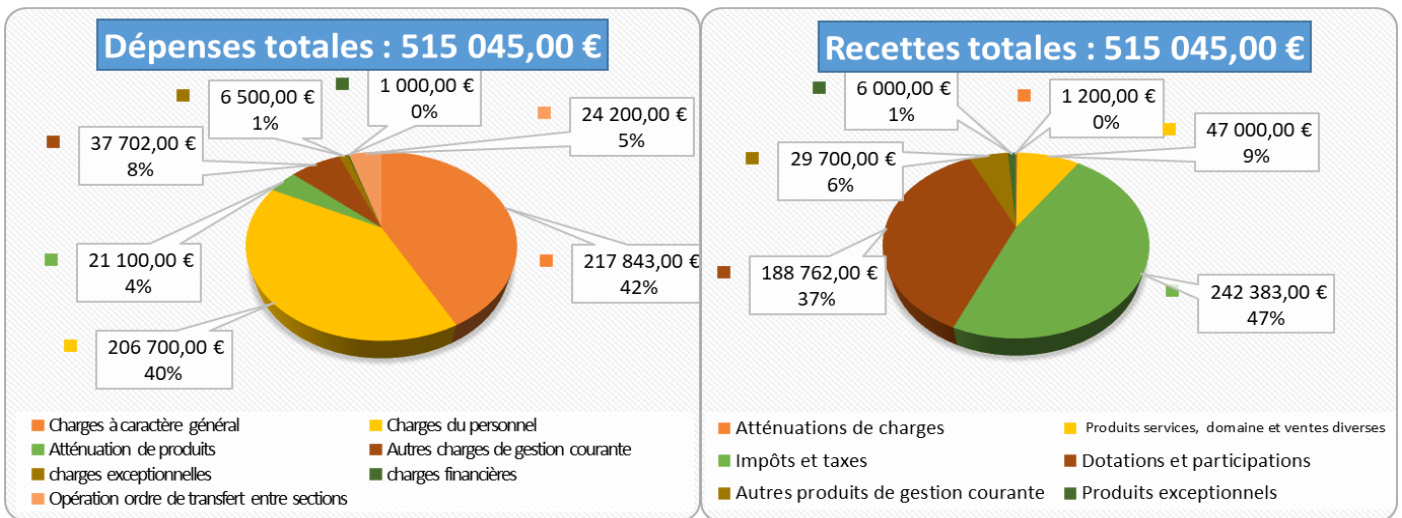


Déficit d'investissement : 166 855.06 €

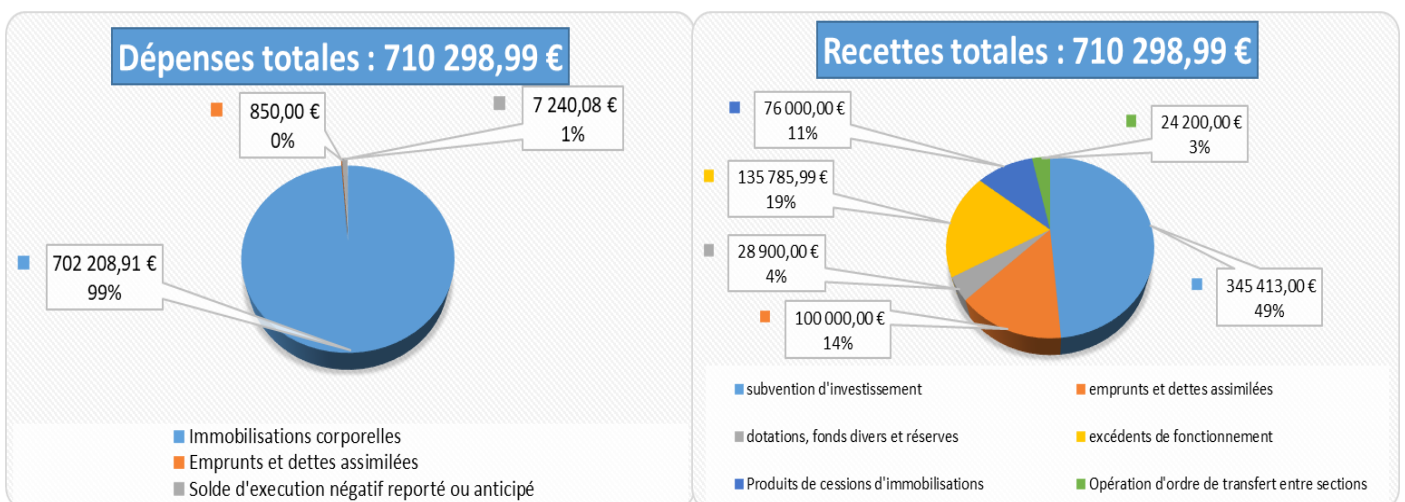
Vote du budget primitif « commune » 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2022 qui s'élève à :

Section d'exploitation



Section d'investissement

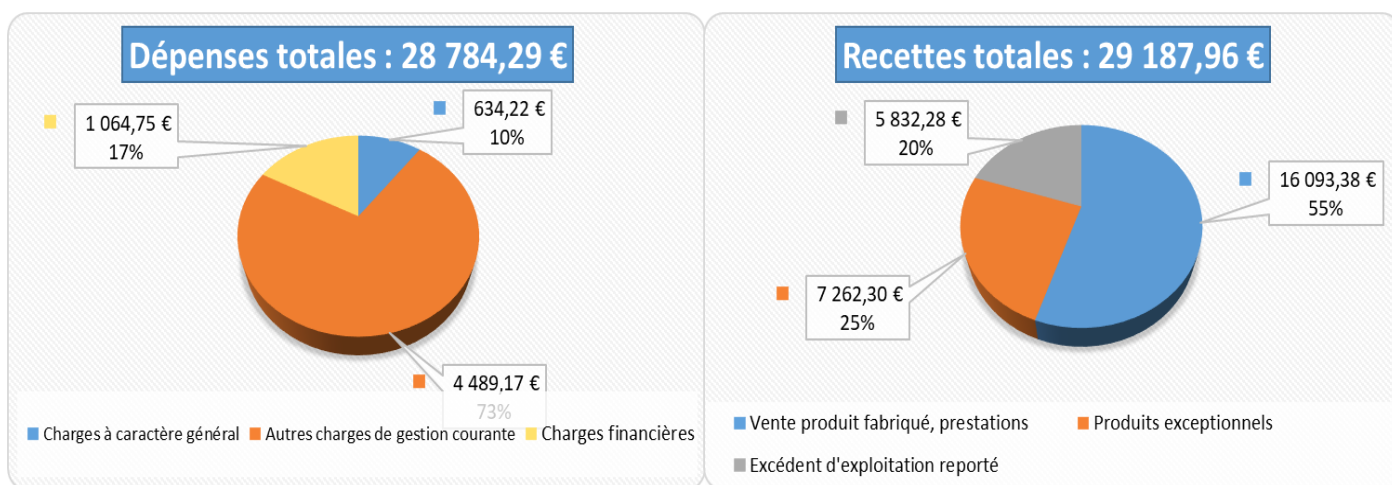


Le budget primitif 2022 est adopté à l'unanimité

Vote du compte administratif eau-assainissement 2021

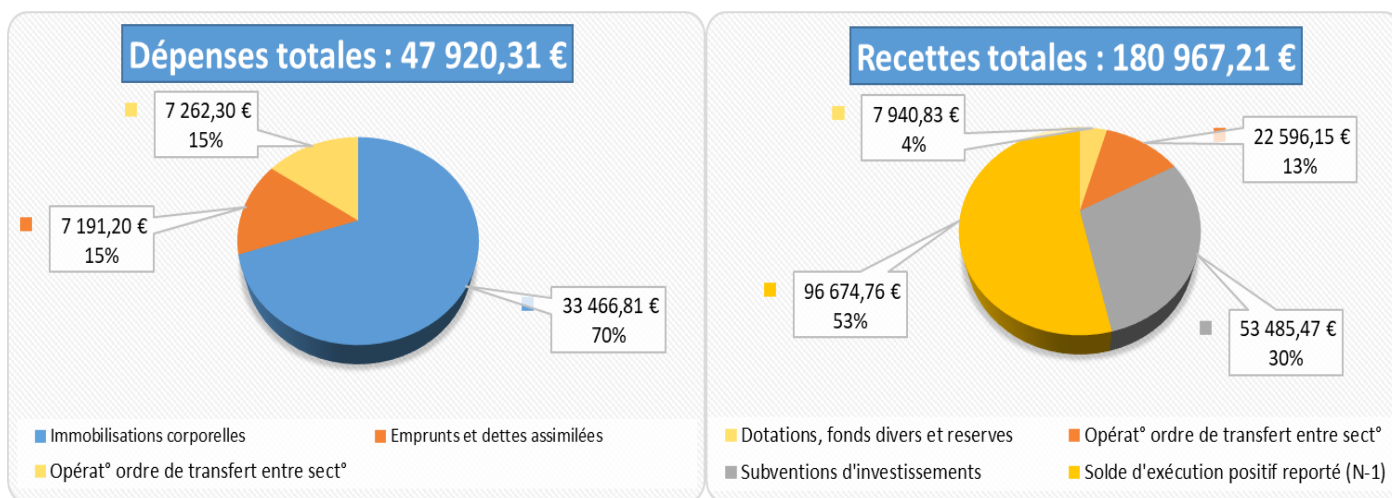
Le compte administratif 2021, présenté par Michel Rousseau, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Section d'exploitation



Excédent de fonctionnement : 403.67 €

Section d'investissement

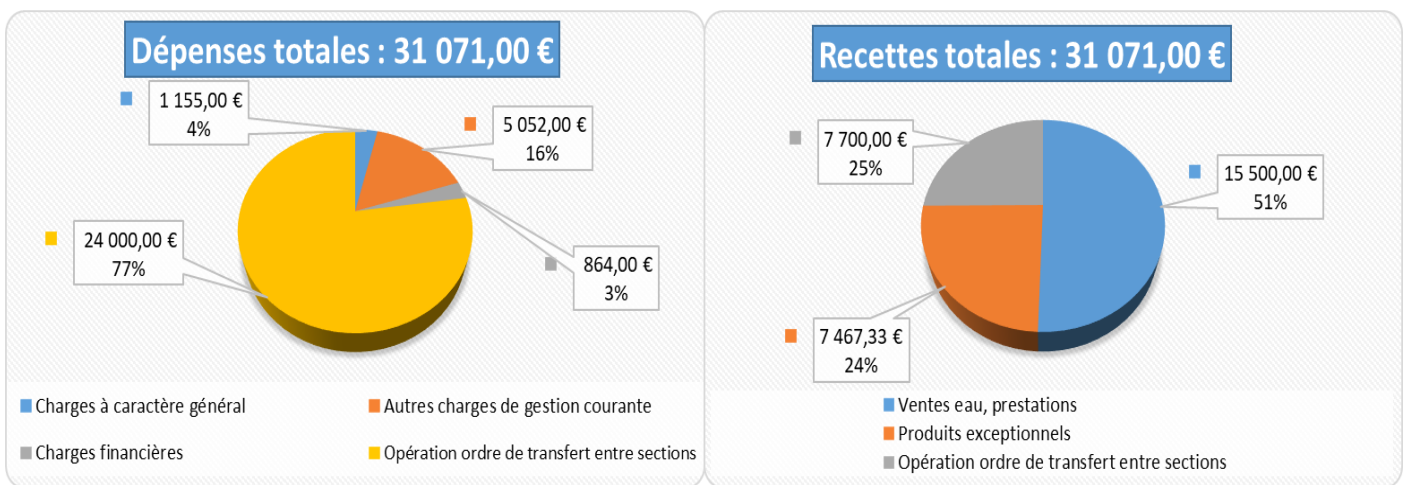


Excédent d'investissement : 133 046.90 €

Vote du budget primitif eau-assainissement 2022

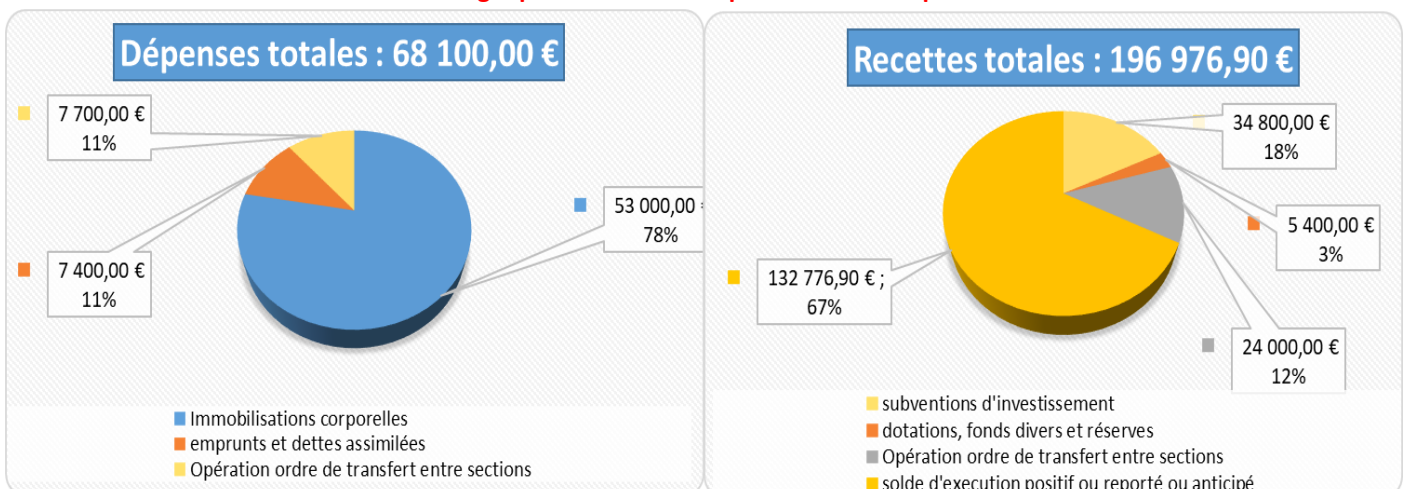
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2022 qui s'élève à :

Section d'exploitation



Section d'investissement

Le budget primitif 2022 a été présenté en suréquilibre



Le budget primitif 2022 est adopté à l'unanimité

Nos associations

ACCA



Bonjour à tous,

Voici le moment de vous faire le compte-rendu de notre ACCA. Cette année, notre association comptait 40 adhérents. Pas de changement dans le conseil d'administration.

Tous les samedis, nous organisons des battues pour réguler les populations. À ce jour, nous avons prélevé 3 chevreuils, 1 cerf, 22 sangliers et une vingtaine de renards. La venaison est partagée entre les propriétaires terriens et les chasseurs. Pour la chasse au petit gibier, la population reste stable et cette année le passage des oiseaux migrateurs est resté faible.

Dans une association, il y a toujours des hauts et

des bas mais ce qui donne envie de continuer, c'est cette jeunesse qui nous accompagne les samedis lors des battues. Il faut les encourager et les soutenir car c'est l'avenir de notre ACCA. Il ne faut pas oublier aussi les anciens qui participent régulièrement malgré les conditions météo. Le 9 juillet dernier, nous avons organisé un marché des producteurs locaux qui a été un véritable succès pour notre commune. Je remercie tous les gens qui sont venus participer avec nous à cette soirée. Nous reconduirons cette manifestation en juillet 2023.

Cette année, lors des battues, on partait à la chasse avec moins de stress car notre châtelain adoré a déménagé. Les relations avec les nouveaux propriétaires du château sont bien meilleures et cela fait plaisir.



Au mois de mars 2023, nous allons faire des comptages de nuit pour recenser les populations de gibiers. Cette opération est organisée par l'ACCA et la fédération des chasseurs. L'OFB, la gendarmerie et M. le Maire sont informés des dates pour ces comptages nocturnes. Je reste à votre disposition pour toutes questions et problèmes complémentaires. Pour finir, je vous souhaite à tous une excellente année 2023.

Le président, Philippe Marchadier

Kloreaufil

KLOREAUFIL		
CALENDRIER DES ACTIVITES PONCTUELLES de Janvier à Avril 2023		
QUOI	QUAND	OU
Journée Yoga : Yoga lumière et connaissance de soi , animée par <i>Monique Thébault</i> , ostéopathe et enseignante en Yoga. Matin : atelier Yoga, postures, respirations, relaxation ; <i>Pause</i> : repas partagé (chacun apporte sa collation); Après midi : atelier partagé et numérologie, jeux pour approfondir notre destinée, goûter, et méditation. ☛ <i>Tarifs : 15€/adhérent, 20€/non adhérent.</i>	Dimanche 29 janvier	de 10h à 18h Maison des loisirs Dompierre-Les-Eglises <i>Sur inscription au 06.71.30.64.50 ou au 06.10.34.96.85</i>
Atelier Bibliothérapie : Découverte de la bibliothérapie avec <i>Danielle Herry</i> de 10h à 13h. <i>Pause</i> : repas partagé (chacun apporte sa collation). Ateliers sur les Oracles et le Tarot : Animés par <i>Annie Pailler</i> , <i>Monique Thébault</i> et <i>Didier Van Riet</i> de 14h - 18h. ☛ <i>Tarif : 5€</i>	Dimanche 26 février	Bibliographie de 10h à 13h Atelier Oracles / Tarot de 14h à 18h Maison des loisirs Dompierre-Les-Eglises
Conférences sur la découverte des traditions médicinales amazoniennes avec la diffusion de 2 documentaires : <i>Ysabel Andréo</i> et <i>Didier Van Riet</i> partageront leurs expériences acquises à travers leurs rencontres autour de traditions ancestrales lors de leurs voyages au sein de la communauté péruvienne amazonienne. ☛ <i>Tarif : 5€.</i>	Dimanche 18 mars	de 14h à 18h30 Maison des loisirs Dompierre-Les-Eglises
Journée balade et cuisine des plantes sauvages comestibles Animée par <i>Ysabel Andréo</i> ☛ <i>Tarifs : 15€/adhérent, 20€/non adhérent.</i>	Le dimanche 23 avril	de 10h à 18h Salle Communale - Dompierre-Les-Eglises <i>Inscription avant le 20 avril Au 09.52.31.32.46 ou au 06.10.34.96.5</i>
Contacts et renseignements Internet : www.kloreaufil.org kloreaufil@gmail.com Présidente : Marie-Paule WILLEMS 05.55.68.56.43 / 06.10.34.96.885		

Comité des Fêtes

Le président, le bureau ainsi que tous les membres du comité des fêtes vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2023. Cette année, nous avons fait 4 manifestations :

- les concours de pétanque de juin à septembre avec en moyenne une trentaine d'équipes.
- la fête annuelle de juillet s'est bien passée. Avec environs quinze exposants au vide-grenier, le concours de pêche avec onze pêcheurs, la prestation de la banda de Magnac-Laval, le concours de pétanque avec 32 équipes, la randonnée préparée par Alexandra avec 11 participants (au profit de la coopérative scolaire). Le repas du soir a attiré 200 personnes suivi d'un spectacle animé par le groupe « Evidence », suivi d'un bal et du feu d'artifice offert par la municipalité, que nous remercions pour sa participation.
- le 29 octobre, nous avons organisé une soirée « moules/frites », très réussie, avec 100 convives !
- et enfin, nous avons fini l'année avec le réveillon de la St Sylvestre.

Pour l'année 2023, les dates à retenir :

- du 23 juin au 9 octobre : concours de pétanque
- samedi 28 octobre : repas à déterminer
- dimanche 31 décembre : réveillon de la St-Sylvestre

Le président, Daniel Baige

Catherine's Corner Club Association



Bonjour à tous,

Après 2 années perturbées, nous avons retrouvé notre groupe et organisé des rencontres toujours dans la bonne humeur.

Voici le programme pour 2023 :

- après-midi crêpes le 4 février
- soirée St Patrick le 17 mars
- AG le 15 avril
- repas à thème le 14 octobre
- soirée beaujolais le 16 novembre
- fête de Noël (réservée aux adhérents)

Tous les lundis de janvier à juin et d'octobre à décembre de 14h30 à 17h, après-midi jeux, thé, café, gâteaux à la salle des loisirs, et bien d'autres manifestations.

Vu la publication tardive, il y a déjà des choses de faites mais si vous voulez nous rejoindre, contactez Lyn ou Catherine, ce sera avec grand plaisir d'agrandir notre cercle d'amis.

Lyn mail : gary.murphy@orange.fr

Catherine tel : 06 59 31 12 95

A bientôt

Catherine's Corner Club Assoc'



Amicale Sourire d'Automne

La présidente ainsi que tous les membres du bureau vous présentent leurs vœux de bonne et heureuse année et de bonne santé pour 2023, ainsi qu'à toute votre famille.

Les deux années passées ont été un peu tristes avec ce sacré virus, nous recommençons à faire surface.

Sourire d'Automne a commencé avec son assemblée générale le 5 janvier et la galette des rois. 64 personnes étaient présentes. C'était très bien. On aimerait que les habitants de la commune nous rejoignent et nous allons essayer de nous réunir une fois tous les quinze jours ou une fois par mois, selon le nombre que nous serons pour nous retrouver. Faire une partie de cartes ou d'autres jeux, discuter, si vous avez d'autres idées, vous pouvez les soumettre. Comme nous le faisons par le passé où nous étions



une dizaine de personnes qui venions passer un après-midi, taper la belote, manger un petit bout de gâteau, boire un petit café et la journée était finie. Tout le monde était content. Si vous souhaitez reprendre ces petites habitudes, faites le savoir. Ce sera un plaisir de vous accueillir.

Vous pouvez me téléphoner au 05 55 68 65 26

Vous trouverez ci-dessous le programme pour 2023

La présidente, Josette Ploy

ASSOCIATION SOURIRE D'AUTOMNE

PROGRAMME DES ANIMATIONS POUR L'ANNEE 2023

QUOI	QUAND	OU / COMMENT...
JOURNEE BIEN-ETRE offerte par Pro-Confort Présentation commerciale (sans obligation d'achat) Suivie d'un Déjeuner offert	16 Mars 2023	9h30 Salle Communale - Dompierre-Les-Eglises <i>Inscription au 05.55.68.65.26 avant le 28/2/2023</i>
SORTIE A L'ANGE BLEU [REPAS SPECTACLE] Tarif : 75€/personne	25 Mai 2023	Renseignements et <i>Inscription</i> <i>au 05.55.68.65.26 avant le 10/5/2023</i>
LOTO	3 Septembre 2023	Accueil à partir de 13h00 Salle Communale - Dompierre-Les-Eglises
CONCOURS DE BELOTE	5 Octobre 2023	Accueil à partir de 13h00 Salle Communale - Dompierre-Les-Eglises
REPAS DE FIN D'ANNEE	26 Novembre 2023	12h00 Salle Communale - Dompierre-Les-Eglises <i>Sur réservation au 05.55.68.65.26 avant le 20/11/2023</i>

Contact et renseignements auprès de la Présidente : Josette PLOY

☎ 05.55.68.65.26

Un peu d'histoire!
Recherches effectuées par Claude Filleux

L'avenue de la Mairie, dans le temps



Monsieur Marcel Pagnat et
sa femme Georgette.

L'équipe « théâtre à l'école »
en 1950.



« Transmettre, faire connaître »

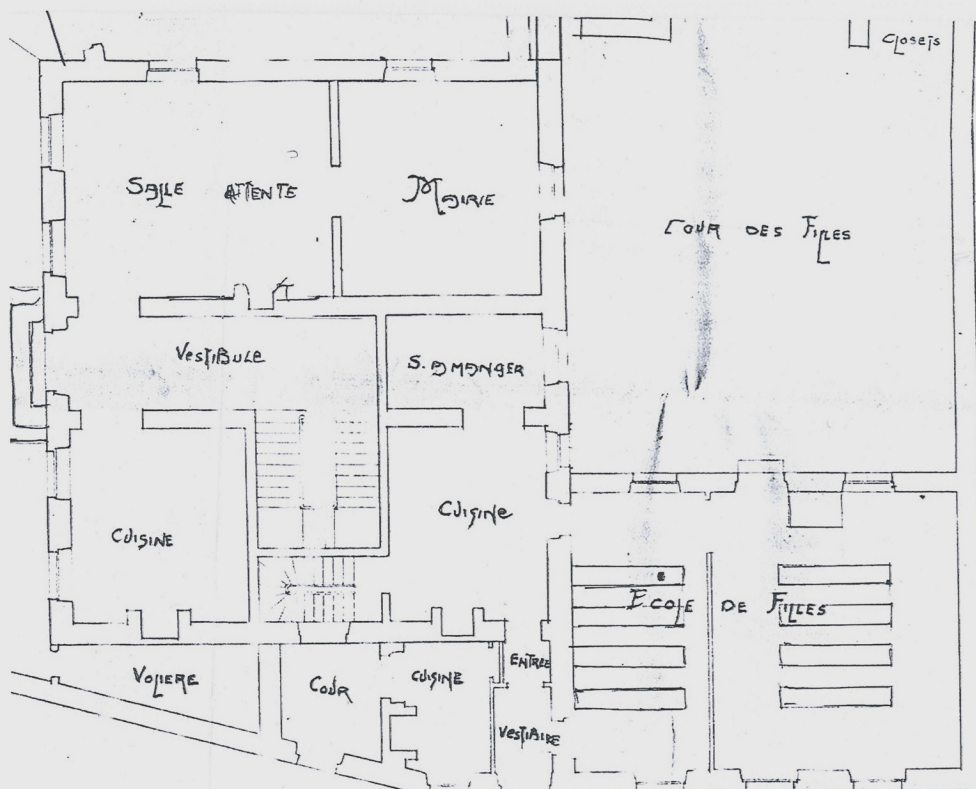
Claude Filleux

Un peu d'histoire!
Recherches effectuées par Claude Filleux



Premières pompes à essence.
Les bons d'essence existaient
déjà.

Plan de l'école des filles, publique avant le passage dans le groupe actuel en 1918. Cette pièce sera la première salle des fêtes, une scène fut montée, avec poteaux et perchée en châtaignier pour supporter les rideaux. Il y avait pour l'école, cinéma, théâtre, conférence, etc...
A la transformation de la Mairie, 2 logements furent créés avec garages.
Seul le portail central existe avec son fronton qui fait office de passage pour les logements.





Le p'tit article pour les p'tits curieux!!



Les amphibiens :

Les amphibiens sont des animaux vertébrés qui possèdent 4 membres à l'âge adulte. Il y a environ 7000 espèces différentes dans le monde qui se répartissent en 3 groupes :

- les urodèles : tritons, salamandres
- anoures : grenouilles, crapauds
- apodes : amphibiens sans patte (uniquement sous les tropiques)



Seules les urodèles gardent leur queue après la métamorphose. La peau est recouverte de glandes et est dépourvue d'écaille. Les glandes sont remplies de sécrétions et toxines qui empêchent les bactéries et champignons de se développer. Ces substances sont amères et repoussent les prédateurs.

Les amphibiens respirent grâce à des poumons mais leur peau fine et leurs muqueuses buccales permettent aussi

un échange d'oxygène avec l'air.

Les amphibiens ne boivent jamais. L'absorption de l'eau se fait à travers la peau.

Il est souvent dit que ce sont des animaux à « sang-froid » car leur corps ne produit pas de chaleur et leur température interne dépend de la température externe.

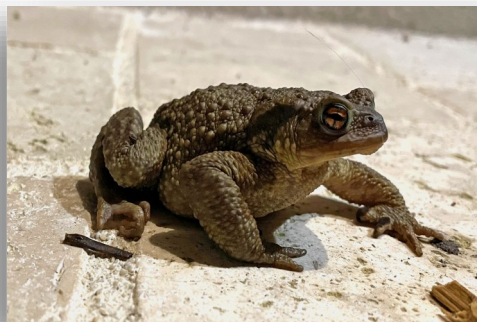
Le cycle de vie des amphibiens se décompose en plusieurs phases :

- œuf
- larve aquatique avec branchies
- métamorphose
- phase adulte

La queue est un élément important de la larve car elle sert de réserve d'énergie, les larves sont toujours aquatiques et le lien des adultes avec l'eau diffère en fonction des espèces.

Les anoures sont herbivores au début de leur vie et deviennent ensuite insectivores à l'âge adulte.

Ci-dessous : triton, crapaud et salamandre



La reproduction :

Chez les anoures, la fécondation est externe et se passe dans l'eau. Le mâle dépose ses spermatozoïdes au fur et à mesure que la femelle pond ses œufs. Les œufs de grenouilles sont pondus en paquet alors que les œufs de crapauds sont pondus en ruban. Les œufs sont livrés à eux-mêmes dans l'eau à la merci des prédateurs. Seul le crapaud accoucheur enroule les rubans d'œufs autour de ses pattes et les garde avec lui jusqu'à leur éclosion.

Chez les tritons, pas d'accouplement. Après la parade, le mâle dépose une sorte de sac collant nommé spermaphore que la femelle suit, le laissant ainsi entrer dans ses organes génitaux. Elle pondra ensuite ses œufs en prenant soin de replier chaque œuf dans une feuille pour le protéger.

Ci-dessous : Œufs de grenouille et œufs de crapaud.



Légendes et histoires autour des amphibiens :

Les grenouilles, crapauds et autres salamandres se sont trouvés dans de nombreux contes et légendes d'autrefois. En Europe, on a longtemps cru que la salamandre naissait dans les flammes, il n'en est rien. Par contre, elle est un des rares animaux capables de régénérer un membre amputé, à l'identique. Par ailleurs, elle a eu les faveurs de François 1^{er} qui en avait fait son emblème.

Le crapaud a souvent été associé aux sorcières et leurs potions magiques et a souvent été diabolisé. Ses verrues disgracieuses et urticantes ainsi que son habitat sombre et humide ne sont sans doute pas pour rien dans cette vilaine réputation.

Dans les contes d'autrefois, combien de princes ou princesses ont été contraints à embrasser ces petits êtres gluants en espérant qu'ils se transforment en l'être aimé. ..

Ci-dessous, la salamandre, emblème de François 1^{er}.



Quelques records :

- ⇒ La grenouille rieuse peut faire jusqu'à 16000 œufs par ponte !
- ⇒ Le crapaud commun peut vivre une dizaine d'années à l'état sauvage et jusqu'à 35 ans en captivité .
- ⇒ Le triton crêté est le plus grand des tritons et peut atteindre 18 cm !
- ⇒ Une grenouille Goliath africaine avec des mensurations de 87,6cm, pattes étirées et pesant 3,60 kg a été observée au 19^{ème} siècle. Cette espèce est capable de faire des bonds de 3 m de haut !
- ⇒ La plus petite grenouille observée mesure moins de 9 mm de longueur (Océanie).

Nos sentiers de randonnée



Sentier des Maisons Insolites

15 km - balisage rouge

Sentier des Pierres

10 km - balisage vert

Sentier des Petits bois

12 km - balisage bleu

Randonnée du Couret

6 km - balisage jaune



Le départ de nos chemins est à la l'église (sauf la randonnée du Couret). Vous trouverez sur les parcours, en plus du joli paysage dompierrois, des lutrins explicatifs des particularités de notre commune. Vous pouvez retrouver les dépliantes en mairie ou en scannant le QR code qui vous permettra d'accéder au site internet de la commune. Bonne balade !



RAPPEL !!!!

Information importante **concernant l'assainissement** **collectif**

Petit rappel: Veuillez faire attention à ne jeter aucune **lingette ménagère (même biodégradable), ni aucun change hygiénique, tampon...** dans les toilettes. Ces produits causent des dégâts importants en provoquant des bouchons et obligent à faire des interventions intempestives par les services sur le réseau.



Recensement militaire

Nous vous rappelons que le **recensement militaire** est **obligatoire pour les filles comme pour les garçons.**

Le principe est simple : **inscrivez-vous à la mairie dans le mois qui suit votre 16^{ème} anniversaire**, muni(e) du livret de famille et de votre pièce d'identité. Si vous avez oublié, faites quand même la démarche. Elle est **obligatoire!** L'attestation de recensement qui vous sera délivrée est **nécessaire** pour :

- vous **inscrire aux examens** et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et pour assister à la journée d'appel de préparation à la défense
- être automatiquement **inscrit(e) sur les listes électorales** dès 18 ans.

Service d'aide aux personnes âgées



Par le biais du **service d'aide**, Alexandra transporte **gratuitement** des usagers bénéficiaires à **Magnac-Laval chaque mardi, et Bellac ou la Souterraine le dernier mardi du mois** pour y effectuer leurs **achats**, se rendre à des **rendez-vous, rendre visite aux personnes hospitalisées...**

Pour plus de renseignements ou pour toute inscription (le samedi matin au plus tard), veuillez contacter la mairie au 05 55 68 53 78.

Infos diverses

Refaire sa carte d'identité ou son passeport

Désormais, pour refaire sa carte d'identité, il est nécessaire de se rendre sur rendez-vous dans une mairie ou un France Services habilités dont les plus proches de notre commune sont :

- la mairie de Bellac - 05 55 68 10 61
- France-Services de Châteauponsac - 05 44 25 60 66
- la mairie de Bessines-sur-Gartempe - 05 55 76 05 09
- France-Services de Lussac-les-Eglises - 05 55 76 19 36

Une pré-demande de sa pièce d'identité peut être effectuée sur le site service-public.fr afin de faciliter la démarche.

Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités-dessous :

une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)

un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)

une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)

des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Exemples d'accompagnements proposés :

- je déclare mes revenus
- j'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité
- je demande une aide (allocation logement, RSA)
- je cherche un emploi
- je cherche à rembourser mes soins
- je prépare ma retraite
- je fais face à un litige ou un conflit
- j'attends un enfant.

Maisons France-Services

Le Dorat : 05 55 60 90 53

Lussac-les-Eglises* : 05 55 76 19 36

Arnac-la-Poste : 05 55 60 44 55

Bellac* : 05 55 68 10 61

Chateauponsac* : 05 44 25 60 66

Bessines-sur-Gartempe* : 05 55 76 19 36

* habilitée passeport et carte nationale d'identité

Collecte d'encombrants pour 2023

Mercredi 1er février

Mercredi 3 mai

Jeudi 10 août

Lundi 13 novembre

Inscription par fax ou par mail au 05 55 76 42 92

ou à maximum87@orange.fr ou à la mairie au 05 55 68 53 78.



Enfants recherchent assistant(e)s maternel(le)s !

Autrefois « gardienne d'enfant », souvent appelé nounou, tata, tatie... ils sont de véritables professionnels de la petite enfance : les assistant(e)s maternel(le)s.

Ce métier ne demande pas de diplôme particulier mais exige, surtout, certaines qualités comme l'écoute, la disponibilité, l'autonomie dans son travail... de l'investissement et de la réflexion pour accompagner les enfants du berceau jusqu'aux bancs de l'école : activités manuelles, motricité fine, lecture, acquisition du langage, de la marche, de la propreté...

Ce sont autant d'étapes du développement que les assistants maternels accompagnent au quotidien. Les candidats à l'agrément d'assistant maternel doivent déposer un dossier de demande auprès du service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil départemental, suite à une réunion d'information sur le métier.

Une puéricultrice de la PMI se rend au domicile des candidats pour évaluer ses compétences ainsi que les conditions de logement. L'agrément définit le nombre d'enfants pouvant être accueillis simultanément (de 1 à 4). Lorsque l'agrément est accordé, le nouvel agréé est inscrit à une première partie de formation (80h), qui est entièrement gratuite et qui doit être obligatoirement validée avant tout accueil d'enfant. Il bénéficiera ensuite, tout en ayant débuté son activité, d'une 2nde partie de formation (40h).

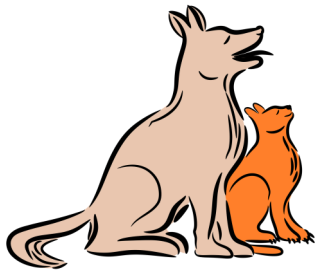
De plus, la Caf peut accompagner financièrement les nouveaux professionnels grâce à des dispositifs comme la Prime d'Installation, l'Aide au démarrage des MAM (Maison d'Assistants maternels) ...

Mais ce n'est pas tout, le métier a aussi ses avantages : choisir ses employeurs, ses horaires, son lieu de travail (chez soi ou avec d'autres assistants maternels en MAM), liberté d'organisation de ses journées, avantages fiscaux...

Actuellement, sur tout le territoire de Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, 47 Assistantes maternelles exercent cette belle activité, ce qui représente une offre de 156 places. Moins de 10 places sont disponibles. De nombreux départs en retraite sont à venir alors que le nombre de naissance est en augmentation sur notre territoire.

Alors, si ce métier vous intéresse, n'hésitez pas et renseignez-vous auprès du Relais Petite Enfance au 07-87-84-79-43 ou par mail: ram@cchlem.fr





Rappel aux propriétaires de chats et de chiens

Les chats domestiques doivent être identifiés. Un chat est considéré comme divagant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- Il est non identifié et se trouve à plus de 200 mètres des habitations
- Il se trouve à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et n'est pas sous sa surveillance
- Son propriétaire n'est pas connu et le chat est saisi sur la voie publique ou sur la

propriété d'autrui.

Le chat peut se voir confié à une association ou une fondation de protection animale.

Les chats se reproduisant très vite, il est indispensable de les stériliser dès lors qu'ils sortent à l'extérieur afin d'éviter leur prolifération et de voir de plus en plus de chats à comportements sauvages.

Par ailleurs, les chats, chasseurs par nature, ont un impact important sur la biodiversité et notamment sur les populations d'oiseaux. Il est donc important et nécessaire de contenir la reproduction. Il faut savoir qu'une chatte peut avoir 3 à 4 portées de 4 à 8 chatons par an !

Il est par ailleurs interdit de nourrir les chats errants afin d'éviter leur rassemblement, la propagation des maladies, leur reproduction et toutes les nuisances dues aux déjections.

Concernant les chiens, la divagation est interdite et une contravention de 150 euros peut être dressée à tout propriétaire qui laisserait son chien sur la voie publique sans surveillance. Les aboiements incessants des chiens représentent aussi une nuisance pour le voisinage.

En tant que propriétaire d'un animal, vous êtes responsable des dommages et nuisances que peut causer votre animal, qu'il soit sous votre garde, qu'il se soit égaré ou échappé.

Adopter un animal est un acte qui doit être mûrement réfléchi.

Le camping et l'étang

Si vous êtes à la recherche d'un cadre agréable et calme pour passer de bons moments de détente, le camping, équipé d'emplacements avec accès électrique, équipement neuf avec éviers et sanitaires avec douches, est l'endroit idéal. Il est ouvert dès le 1^{er} mai.

Il est aussi possible de pêcher à l'étang dès le 1^{er} dimanche d'avril.

Tous les tarifs se trouvent en page 35.



Camping de Dompierre (les Jonchères)

Régisseuse : Valérie Bazin 06 63 17 39 17

Régie unique pêche et camping

Pêche ouverte du 1er dimanche d'avril au 31 octobre

Camping ouvert du 1er mai au 31 octobre



Une question sur le logement ?

Pensez à l'ADIL 87 !



Vous recherchez **des informations juridiques, financières ou fiscales** concernant :

- Les relations propriétaires-locataires
- L'accèsion à la propriété
- La vente de logement
- Les travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation à la perte d'autonomie
- La copropriété
- Les relations de voisinage
- L'investissement locatif
- Le mal logement ...

N'hésitez pas à contacter nos conseillers-juristes (Conseils neutres et gratuits)

05 55 10 89 89

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

www.adil87.org

contact@adil87.org



Des permanences ont lieu près de chez vous. Pour connaître les lieux et dates, consulter notre site Internet.

L'ADIL 87 est conventionnée avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne et le Ministère chargé du logement

Lim Promotion de vos événements

Vous organisez un événement en Haut Limousin ?

Dès que vous connaissez, à minima, la date, le nom et le lieu de votre événement, FAITE-LE SAVOIR

info@tourisme-hautlimousin.com | 05 55 68 12 79

L'Office de tourisme du Pays du Haut Limousin assure la promotion gratuite des événements ouverts au grand public qui ont lieu en Haut Limousin dans ses agendas, brochures et en ligne.

DESTINATION Haut Limousin



Appel aux hébergeurs :

La municipalité souhaite recenser les hébergeurs présents sur le territoire communal .

Si vous possédez un ou plusieurs gîtes ou chambres d'hôte, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie. Nous vous ferons apparaître sur le nouveau site internet (consultable à cette adresse <https://dompierre-les-eglises.fr/fr/>) et sur nos autres supports de communication.

À partir du

16
SEPT.

2022

Prenez
contact

au

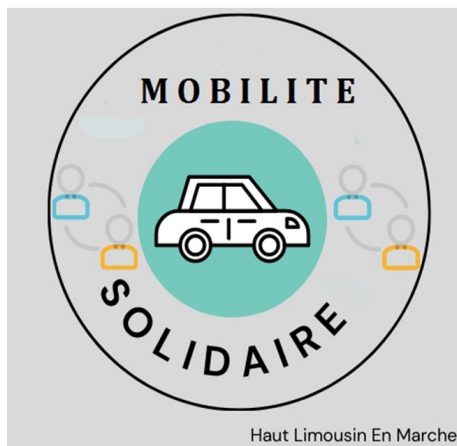
06 33 65 17 47

du lundi au
vendredi
de 9h à 12h



Une AIDE aux DÉPLACEMENTS pour les habitants, par les habitants

sur le territoire du Haut Limousin en Marche



POURQUOI FAIRE APPEL A LA MOBILITÉ SOLIDAIRE ?

Une visite chez des amis, un rendez-vous médical,
une recherche d'emploi, ...

Le service de mobilité solidaire permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transports existante.

COMMENT RÉSERVER ?

- Inscrivez-vous auprès de votre mairie, ou de votre CCAS, ou auprès du service d'accueil de Mobilité Solidaire au 06 33 65 17 47
- Réservez votre transport par téléphone au plus tard 2 jours ouvrés avant le déplacement prévu.
- Si vous êtes en fauteuil roulant, précisez-le au moment de la réservation afin qu'un véhicule adapté vous soit proposé.
- Le véhicule passe vous chercher à votre domicile et assure le transport que vous avez réservé.

Ce service fonctionne du lundi au dimanche, jours fériés compris, selon la disponibilité des chauffeurs bénévoles.



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- L'adhésion est gratuite.
- Chaque course est payée sous forme d'une participation aux frais.
TARIF : 0,30 € par kilomètre effectué, avec un forfait de base de 3€.
- Pour les bénéficiaires d'un minima social
TARIF : 0,10 € par kilomètre effectué.
**Pour bénéficier de ce tarif, se renseigner auprès de votre mairie,
de votre CCAS ou du service au 06 33 65 17 47**



Les trajets sont possibles au départ de toutes les communes du territoire Haut Limousin en Marche

Arnac-la-Poste

Azat-le-Ris

Bellac

Berneuil

Blanzac

Blond

Cieux

Cromac

Dinsac

Dompierre-les-Eglises

Droux

Gajoubert

Jouac

La Bazeuge

La Croix-sur-Gartempe

Le Dorat

Les Grands-Chézeaux

Lussac-les-Églises

Magnac-Laval

Mailhac-sur-Benaize

Montrol-Sénard

Mortemart

Nouic

Oradour-Saint-Genest

Peyrat-de-Bellac

Saint-Bonnet-de-Bellac

Saint-Georges-les-Landes

Saint-Hilaire-la-Treille

Saint-Junien-les-Combes

Saint-Léger-Magnazeix

Saint-Martial-sur-Isop

Saint-Martin-le-Mault

Saint-Ouen-sur-Gartempe

Saint-Sornin-la-Marche

Saint-Sulpice-les-Feuilles

Tersannes

Val d'Issoire

Val d'Oire et Gartempe

Verneuil-Moustiers

Villefavard

Renseignements au 06 33 65 17 47

du lundi au vendredi de 9h à 12h

Mail : mso.870@secours-catholique.org

«Ma facture de déchets augmente : pourquoi ?»

En réponse à l'Association de défense des usagers du service public 87, et pour mieux comprendre le contexte et les coûts de la gestion des déchets

Les usagers du territoire SYDED, comme partout en France, payent aujourd'hui plus cher pour le Service Public de Gestion des Déchets (SPGD), ce qui suscite incompréhension et questionnements de la part de certains habitants du territoire.

Il est cependant essentiel de rappeler que cette situation **n'est pas la conséquence des difficultés financières du SYDED ou de ses adhérents**, mais celle d'un contexte économique difficile que subissent également les collectivités et qui se traduit par des problématiques très concrètes :

- **des prestataires en situation de quasi-monopole pratiquant des tarifs arbitraires ;**
- **une augmentation substantielle de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes ;**
- **hausse des coûts des énergies très fortement accentuée ces derniers mois ;**
- **la baisse des recettes sur la vente de matières.**

À cela s'ajoute une production de déchets, notamment en déchèteries, toujours plus importante.

Pour faire face, le SYDED et ses adhérents se mobilisent et agissent depuis plusieurs années, pour endiguer la hausse et maîtriser les coûts autant que possible. **En complément des nombreuses mesures déjà prises, d'actions de prévention renforcées, le syndicat départemental, soutenu par ses adhérents, a entamé depuis 2021 une réflexion pour une orientation stratégique et un positionnement nouveau en faveur de l'économie circulaire, afin de passer notamment d'une gestion des déchets à une gestion des ressources.**

C'est l'essence du projet de territoire **SYDED 2035, qui entend rendre chacun acteur du changement sur son territoire pour réduire à la source les déchets.**

Retrouvez des informations détaillées dans le dossier de presse disponible sur le site internet du SYDED : <https://www.syded87.org> (rubrique «Documents», «Communiqués de presse» puis «Dossier de presse - Augmentation des coûts»)

LES ACTEURS ET LEURS RÔLES

2 acteurs majeurs du SPGD

Les 11 com'com (ou SICTOM)

- gestion de la collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr),
- facturation aux usagers en TEOM ou REOM

adhèrent au SYDED



Le SYDED

- traitement des OMr,
- collecte et traitement des recyclables*,
- gestion des 25 déchèteries,
- exploitation d'alvéol (en DSP),
- missions de prévention

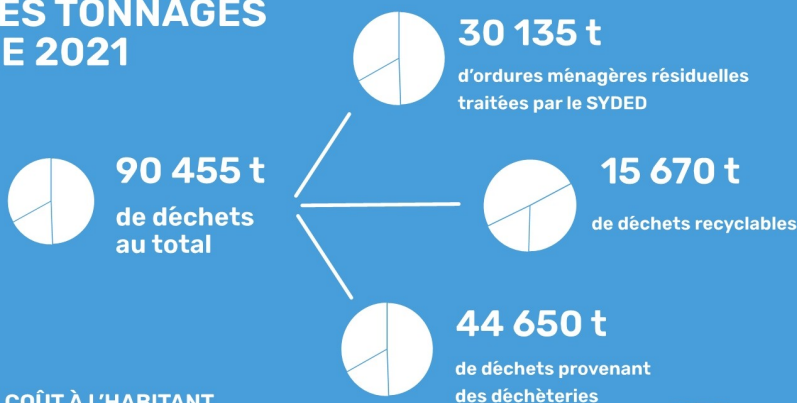
* les communes sont également partenaires du SYDED pour l'implantation et le nettoyage des écopoints

LES COÛTS DES PRESTATAIRES DE SERVICES EN HAUSSE, ET LES RECETTES EN BAISSÉ

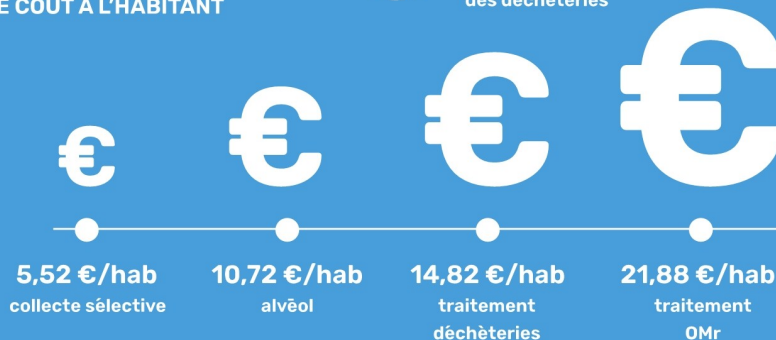
65 % d'augmentation du marché pour l'enlèvement et la rotation des bennes de déchèteries en 6 ans, soit près de 420 000 €

35,9 % d'augmentation des charges à caractère générale (prestations, transport, taxes) en 10 ans, soit +3,3 millions d'€

LES TONNAGES DE 2021



LE COÛT À L'HABITANT



LA TRAJECTOIRE D'ÉVOLUTION DE LA TGAP



1,5 millions d'€, soit 100% d'augmentation au total pour le SYDED
si rien n'est fait pour diminuer les quantités de déchets

LES SOLUTIONS

CÔTÉ SYDED

437 000 € économisés en 2020 après le changement de prestataire pour la collecte des écopoints malgré des tonnages en hausse

210 000 € d'économies estimées par la reprise en régie du transport

458 000 € d'économie pour le traitement des déchets recyclables

CÔTÉ COM'COM

3 collectivités sont passées en tarification incitative

2 collectivités de plus y seront en 2023

2 autres collectivités envisagent d'y passer très prochainement

Notre gîte communal



Notre gîte, avec une surface de 70m² et deux chambres, peut accueillir 4 personnes (canapé couchage 2 pers.).

Le site des Gîtes de France, pour plus de renseignements : <https://www.gites-de-france.com/fr/nouvelle-aquitaine/haute-vienne/le-gite-communal-87g1130>

Le gîte communal propose désormais les draps, torchons ainsi que le linge de toilette à la location (9 €/ personne) et propose aussi un forfait « ménage » de 35€/ séjour, si les locataires ne souhaitent pas l'effectuer eux-mêmes.

Tarif nuitée	Ne s'applique qu'à partir de 2 nuitées	70,00
Tarif semaine, très haute saison	Du 24/07 au 21/08	380,00
Tarif semaine, Haute saison	Du 03/07 au 24/07 Du 21/08 au 28/08	320,00
Tarif semaine, Moyenne saison	Du 03/04 au 03/07 Du 28/08 au 25/09 Vacances Toussaint et Noël	220,00
Tarif semaine, Basse saison	Autres périodes et vacances de février	200,00
Week-end	Du vendredi soir (à partir de 16h) au dimanche soir (jusqu'à 16h)	140,00

Tarifs 2023

Salle communale :

Période	Tarifs en € habitants de la commune	Tarifs en € habitants hors commune	Tarifs en € pour les associations municipales locales
Tarif été (1er mai/ 31 octobre)	100	150	GRATUIT
Tarif hiver (1er novembre/ 30 avril)	150	200	
Tarif vin d'honneur	50	80	
Caution	Une caution de 300 € et une attestation d'assurance sont demandées à la remise des clés		

Maison des Associations :

	weekend	Vin d'honneur Demi-journée	Tarifs en € pour les associations municipales locales
Tarifs en €	100	50	GRATUIT
Location télécommande téléviseur	20		
Caution	200		

Cantine :

Repas enfant	1,90
Repas adulte (personnel et enseignants)	3,80

Garderie :

matin	1
soir	1

Cimetière :

m ²	25
Cave-urne Columbarium	450

Pêche :

carte	Tarifs en €
Demi-journée	3.00
journée	5.00
Carte saison	40.00
Gratuit pour les -12 ans et pour les enfants de la commune (sous condition que les + jeunes soient accompagnés d'un adulte).	



Scannez le QR code pour visiter notre site

Camping « Le Dompierre »

	Tarifs en €
Adulte	2,00
Enfant de 4 à 14 ans	1,00
Tous véhicules (V.L, moto)	2,00
Caravane	2,00
Camping-car	2,00
Tente	1,00
Branchement caravane	3,00
Garage mort, saison forfait	30,00
Garage mort, hors saison, forfait mensuel	15,00
Borne camping car	5,00

Adresses et Numéros utiles

<u>S.A.M.U.</u>	15
<u>Sapeurs Pompiers de Magnac-Laval</u>	18
<u>Gendarmerie de Magnac-Laval</u>	17 ou 05.55.68.51.24
<u>C.H.R.U.</u>	05.55.05.55.55
<u>Hôpital de Magnac-Laval</u>	05.55.60.52.00
<u>Centre Antipoison de Bordeaux</u>	05.56.96.40.80
<p><u>Mairie</u></p> <p>Ouverture : du mardi au samedi matin de 8h à 12h Accueil téléphonique les après-midis. Fermée au public le lundi et les après-midis Tel : 05.55.68.53.78 Email : mairie.dompierreleseglises@wanadoo.fr Site : www.dompierre-les-eglises.fr</p>	<p><u>Le Relais Postal et Point Lecture</u></p> <p>Les Saveurs de Dompierre - 1 route de Magnac-Laval Horaires du relais postal : du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 11h30 Horaires du Point lecture : le mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30</p>
<p><u>E.D.F.</u></p> <p>Dépannages réseaux électricité 09.726.750.87</p>	<p><u>S.A.U.R. (Service des eaux)</u></p> <p>05.87.23.10.00 service clients du lundi au vendredi 8 h à 19 h 05.87.23.10.01 24h/24 & 7j/7 Permanences : 24 rue du 8 mai a Chateauponsac, les mercredis de 9h à 12h et 13h à 16h</p>
<p><u>Trésorerie de Bellac</u></p> <p>1 rue Thiers 87300 Bellac 05.55.60.93.20 Horaires : Le Lundi : de 08h30 à 12h30 Du Mercredi au Vendredi : de 08h30 à 12h30 Avec ou sans rendez-vous.</p>	<p><u>Déchèterie de Magnac-Laval</u></p> <p>Route du Dorat 87190 Magnac Laval 06.24.85.41.88 Horaires : Du mardi au samedi : 9h-11h45 /14h-17h15</p>
<p><u>Sous-préfecture de Bellac</u></p> <p>8, rue Lamartine 87300 BELLAC 05.55.60.92.50 Horaires : du lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h et de 13 h30 à 16 h</p>	<p><u>Assistante Sociale</u></p> <p>22, rue Camille Grellier 87190 MAGNAC-LAVAL 05.55.60.11.10 Sylvia Saint Pierre Permanences Antenne de Magnac-Laval Permanence sur rendez-vous.</p>
<p><u>Vacances Haute-Vienne réservation</u></p> <p>Maison Régionale du Tourisme 30, cours Gay Lussac CS 50095 87003 LIMOGES Cedex 1 05.55.79.72.63 Mail : www.reservation@vacances haute-vienne.com</p>	<p><u>A.F.P.A.R (Association en faveur des personnes âgées et retraitées)</u></p> <p>05.55.60.51.42 : Fax 05.55.68.69.73 Horaires : Lundi: 8h-12h et 13h15-14h45 Mardi : 14h- 17h Mercredi, Jeudi, Vendredi : 14h00-16h00</p>
<p><u>Service Taxi Car</u></p> <p>ABCD Taxi Rondet (anciennement Taxi Rousseau) Saint Hilaire la Treille 05.55.76.85.75</p>	<p><u>Les Saveurs de Dompierre</u></p> <p>Bar - restaurant - 1 route de Magnac-Laval 05.55.68.32.03</p>